



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY
SODECOTON

DECISION N° *9160* /19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°080/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 28 OCTOBRE POUR LA
FOURNITURE D'UN LOT DE TROIS (03) CHARIOTS ELEVATEURS A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°080/19/AOIO/SDCC/CIPM du 28/10/2019 pour la fourniture d'un lot de trois (03) chariots élévateurs à la SODECOTON.
- Considérant** La Lettre N°149BIS/19/SDCC/CIPM/AY/ACNK du 05 décembre 2019 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CAMI	169 573 500	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général
Pour le Directeur Général
et par délégation
Le Directeur des Affaires Générales

Fsamba Frédéric
Directeur des Affaires Générales
SODECOTON

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 1 510 000 000 FCFA



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY
SODECOTON

COMMUNIQUE N° 161 /19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A
L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°080/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 28
OCTOBRE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE TROIS (03) CHARIOTS ELEVATEURS
A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert N°080/19/AOIO/SDCC/CIPM du 28 octobre pour la fourniture d'un lot de trois (03) chariots élévateurs à la SODECOTON se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CAMI	169 573 500	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire NSF CAMEROUN n'ayant pas été retenu, pour le motif ci-après, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS
Unique	NSF CAMEROUN	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la garantie et au service après-vente

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

Pour le Directeur Général

et par délégation

Le Directeur des Affaires Générales

Fsamba Frédéric
Directeur des Affaires Générales
SODECOTON



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY
SODECOTON

N° 19162 /19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH

Garoua, le

19 DEC 2019

Monsieur le Directeur Général
De la société CAMI

B.P. 1217 - Douala

Objet : Notification d'attribution du marché relatif
à l'Appel d'Offres International Ouvert
N°080/19/AOIO/SDCC/CIPM du 28/10/2019.

Monsieur le Directeur Général,

Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°080/19/AOIO/SDCC/CIPM du 28 octobre pour la fourniture d'un lot de trois (03) chariots élévateurs à la SODECOTON :

- Montant TTC : **169 573 500 FCFA** ;
- Délai de livraison : **90** jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- Lieu de livraison : **Garage central de la SODECOTON à Djamboutou.**

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion du marché y afférent, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans le délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

*Le Directeur Général,
Pour le Directeur Général
et par délégation
Le Directeur des Affaires Générales*

*Esamba Frédéric
Directeur des Affaires Générales
SODECOTON*

